

Charte de participation des offreurs de solutions numériques

Événement annuel DEDIHCATED BFC 06 novembre 2025 – Rendez-vous B2B

1. Contexte

Le projet européen **DEDIHCATED BFC (Digital Destination Bourgogne-Franche-Comté European Digital Innovation Hub)** a pour mission d'accélérer la transformation numérique des PME et ETI du territoire. Cofinancé par l'Union européenne et la Région Bourgogne-Franche-Comté, il fédère les acteurs de l'accompagnement et les offreurs de solutions numériques pour :

- faciliter l'accès des entreprises régionales aux compétences et technologies,
- renforcer la compétitivité et l'innovation,
- assurer un suivi qualitatif des parcours de transformation numérique.

Dans ce cadre, l'événement annuel **DEDIHCATED BFC** organise des **rendez-vous B2B** entre entreprises de Bourgogne-Franche-Comté et offreurs de solutions numériques référencés.

2. Engagements des offreurs de solutions

En s'inscrivant et en participant aux rendez-vous B2B de l'événement, l'offreur de solutions s'engage à :

1. Assurer un suivi des mises en relation

- Informer l'équipe DEDIHCATED BFC des suites données aux rendez-vous réalisés dans ce cadre (poursuite d'échanges, contractualisation, prestation...).
- Cet engagement vise à permettre au consortium de mesurer l'impact réel du dispositif, conformément aux obligations de suivi imposées par la Commission européenne.

2. Être référencé dans la cartographie DEDIHCATED BFC

- Compléter son référencement sur la plateforme officielle [Cartographie des offreurs numériques](#), s'il n'y figure pas déjà.
- Cette cartographie constitue la base de données qualifiée permettant de valoriser les compétences régionales et de mettre en relation entreprises et prestataires.

3. Acceptation

La validation de la présente charte est obligatoire pour toute participation aux rendez-vous B2B de l'événement annuel **DEDIHCATED BFC**.

En cochant la case prévue à cet effet lors de l'inscription, l'offreur de solutions confirme avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à en respecter les dispositions.

➔ Cette charte s'inscrit dans le cadre du projet européen **DEDIHCATED BFC**, cofinancé par l'Union européenne et la Région Bourgogne-Franche-Comté.